saumur:

TAT

A SAUMIR

érant.

EANS

GERS.

Poste. à Angen i-mixte.

à Angers

OURS.

mari co

cocher;

on s'abonne A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat. tcher tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . 10 c.

BESERVES SONT PAITES Du droit de rofuser la publication des insertions reques et même payées, sauf-restitution dans es démier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiques doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

on s'abonne :

sont pas rendus.

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue fusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mols pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

29 Juillet 1882.

PLANS

DE L'ANGLETERRE SUR L'ÉGYPTE.

Le Times, dans un article à sensation qui ment toute l'Europe, se charge de nous comprendre pourquoi l'amital Seyur a bombarde Alexandrie et mis le pied r la terre égyptienne.

C'est en vain, dit la feuille anglaise, que on refuse de tenir compte des changements qui se produiront dans la politique, si l'œuvre du rélablissement de l'ordre et de la réis-mixe. pression de l'anarchie en Egypte incombe à 'Anglelerre seule et est accomplie par elle eule, quelque coûteuse et quelque difficile que soit cette tâche.

» Si, comme cela paraît inévitable, ajoute e journal de la Cité, si nous devons accomlir cette œuvre, le peuple anglais ne soufira pas qu'une fois la tache remplie et la ole payée, on lui dise de s'éloigner pour semettre au Sultan de reprendre son andu journe dienne position.

Mi comme souverain, ni comme suzemin, ni sous aucun autre titre et en vertu d'au-me prétention, il n'y aura désormais place p 5 00r une influence ou une ingérence quel-MANCH Monque du Sultan en Egypte, puisqu'il a cyquement abandonné les responsabilités de des l'operate a l'heure du danger.

ndusing participation la tache de délivrer est she Egypte de l'anarchie, il est clair que l'Angielerre, agissant seule et sous sa propre responsabilité, acquerra et revendiquera un droit de contrôle pour l'avenir sur le pays qu'elle aura sauvé.

• Ceux à qui cette perspective inspire de la répugnance ou de la méfiance, qu'ils soient politiciens ou pachas ottomans, ont encore, à la onzième heure, la faculté de parlager la peine et les risques de cette làche et la faculté d'exercer, en raison de cette

coopération, une influence sur les événements.

» S'il laissent, malgré cela, s'échapper cette occasion qui s'offre a eux, il faudra qu'ils se soumettent aux conséquences de leur conduite et qu'il reconnaissent les réclamations de l'Angleterre, quelle que soit la forme de gouvernement qui prévaille en Egypte le jour où nous entreprendrons une guerre pour y retablir l'ordre.

» Des engagements formels ont été pris par la diplomatie à une époque où la situation était toute différente; il est évident qu'ils doivent être annulés.

» L'établissement d'un gouvernement régulier en Egypte, sous la protection de la Grande-Bretagne, aplanirait les difficultés actuelles de la façon la plus convenable et la plus durable.

» Notre force navale prédominante et notre armée bien organisée, ayant derrière elles la puissance que donne la richesse et l'enthousiasme d'une nation au caractère élevé, assureront l'établissement en Egypte d'un gouvernement fort, sous la protection de l'Angleterre, pourvu que le ministère n'hésite pas à entrer dans la voix qui s'ouvre devant lui et dans laquelle il faudra qu'il entre tôt ou tard s'il reste à la tête des affaires de l'Angleterre. »

D'après cet article d'une extrême gravité, dont on attribue la paternité à sir Charles Dilke, il était de la politique du Foreign-Office que l'Angleterre prit les devants sur toutes les autres puissances, et affirmat ainsi le rôle prépondérant qu'elle entendait s'attribuer. Ayant la première ouvert les hostilités, elle veut la première en tirer pro-

Ce n'est pas elle qui a réclamé, avant de tirer le canon, un mandat du concert européen. Si elle a accepté une Conférence, si elle a signé le fameux protocole de désintéressement, c'est sous la réserve expresse des cas de « force majeure » ; on les fait naître quand on en a besoin! L'Angleterre en a trouvé un pour occuper Alexandrie.

Elle invite bien encore la Sublime-Porte, la France et l'Italie à intervenir avec elle; mais c'est avec l'espoir que la Porte refusera et que les deux autres puissances ne seront au feu que pour dépenser leur sang et leur or à son profit, mais non pour être admise au partage.

Ce n'est qu'un article de journal, dira-ton. Cela est vrai. Mais le Times est le premier journal d'Angleterre et d'Europe; il exprime le sentiment général du peuple anglais, et l'on sait l'influence de l'opinion publique chez nos voisins sur la marche du gouvernement. Nous y voyons donc avec raison la tendance actuelle du cabinet britannique.

Le Times nous le déclare: « Des engagements formels ont été pris, dit-il, par la diplomatie, à une époque où la situation était toute différente; il est évident qu'ils doivent eire annulés. »

Ce qui est « évident » pour nous, après cet article du Times qui fait le tour de la presse, c'est que le Foreign-Office tend à faire de l'Egypte une terre anglaise.

It n'est question pour l'heure que « d'un gouvernement régulier sous le protectorat de la Grande-Bretagne »; mais on sait ce que signifie ce protectorat : c'est l'occupation militaire, suivie d'une administration complète, c'est-à-dire la domination entière

Qui s'opposera à ces projets? Ce n'est pas le concert européen, c'est-à-dire les quatre puissances que mêne M. de Bismark. Il est avéré aujourd'hui qu'il y a entente secrète entre Londres et Berlin.

L'Agence Havas a démenti, il y a deux jours, les négociations entamées pour l'inscription du grand-duché du Luxembourg dans l'empire allemand.

Ce démenti ne pouvait être pris au sérieux ; et en effet la France a publié la dépêche suivante qui lui a été adressée de Berlin

« Un journal italien a annoncé, il y a quelques jours, que l'Angleterre avait commencé son expédition en Egypte avec l'assentiment de M. de Bismark.

» Cette nouvelle est exacte: M. de Bismark a voulu s'assurer de cette facon un appui à Londres pour le moment où il mettra à exécution ses projets sur le Luxem-

» On sait que le chancelier veut annexer cette province hollandaise à l'empire allemand. »

Nous ajouterons que la famille royale de Hollande met en vente les propriétés qu'elle possède dans le Luxembourg. Il y a bien dans cette liquidation, ce nous semble, une confirmation de la nouvelle.

Ge n'est donc pas l'Allemagne qui barrera à l'Angleterre le chemin de l'Égypte. Ce n'est pas la Russie non plus, puisqu'en 4854 l'empereur Nicolas l'offrait déjà à l'Angleterre, et puisque son petit-fils peut aujourd'hui trouver en Asie de larges compensations. Ce n'est pas l'Autriche-Hongrie, qui est absolument désintéressée dans cet arran-

Reste la France, qui est seule lésée, et qui sera sacrifiée par l'incurable sottise de son gouvernement.

Qu'on lise les renseignements sur la séance qu'a tenue la commission des crédits égyptiens. On verra que, pendant que la Grande-Bretagne se prépare à la conquête de l'Égypte, nos ministres sont occupés à fixer la petite bande de territoire que ne dépasseront pas nos troupes! M. de Freycinet a dit que si nos soldats étaient attaqués, ils se défendraient (ô Prudhomme!): mais qu'ils ne s'éloigneraient pas à plus de deux kilomètres du canal l

Il faut bien laisser le champ libre à nos bons alliés, les Anglais!

L'ITALIE ET LA FRANCE.

Tout semble conspirer contre nous. Après l'article du Times que l'on vient de lire et qui démontre notre isolement, voici un autre article du Pensiero, organe séparatiste de Nice, que l'on ne pourra lire sans une douloureuse indignation :

a Dans ces dernières années, la France. soit par le moyen de la presse, soit par la

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLÉRICALE!..

W H CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE IX.

La jeune semme demeura donc seule à prodiguer at vieillard les soins les plus vigilants, les plus

Le cerveau semblait atteint ; ce ne fut qu'assez tard dans la journée que le docteur parut rassuré; mais Geneviève demeura debout la soirée et la nait tout entière, effrayée de la responsabilité qui incombait à son isolement.

Ce fat alors qu'elle eut la pensée de télégraphier Placial Molins de venir l'aider dans sa tâche, Puique son mari n'était pas la pour le faire.

Son cousin, peu habitué à recevoir de Geneviève des appels de ce genre, sut à la sois très étonné. un peninquiei er tout joyeux, en rependant, séance lenante, qu'il aliait se mettre en route pour Fonte-

Il parlit, en effet, par le premier train et se trongs, d'assez bonne heure encore, dans la villa morne, où Geneviève vint à lui les mains tendues.

Douloureusement, il la contempla. Combien elle était changée!... toujours belle, mais pâlie, et comme écrasée par un secret chagrin.

- Que se passe-t-il donc? demanda-t-il, ma pauvre ceusine, pour que la bonne fortune de vous être utile en quelque chose puisse m'advenir?...

Geneviève le mit au courant de la situation. aioutant que les études médicales qu'il poursuivait et le dévouement dont elle le savait animé. lui seraient infiniment précieux dans son isolement lamentable.

Sans hésiter, il accepta le rôle qu'elle désignait à son affection, à ses lumières. Il prit place au chevet du malade, partegea en quelques points, discuta en quelques autres les avis du docteur Cottel, appliqua les médications adoptées et soulagea si profondément la jeune femme qu'elle put lui dire, le lendemain, en toute gratitude :

- Merci. Placial ! quel service vous rendez à ma faiblesse, à mon inexpérience!... Mon fardeau. parfois, est si lourd !...

Il lui serra silencieusement la main, détournant la tête pour ne point lire, à leur insu, de tristes confidences, dans les grands yeux confiants, mélancoliquement ouverts de sa cousine.

La robuste constitution de M. Bourgeal triompha rapidement d'une si violente secousse. Le mieux s'affirma vite. Les facultés apparurent intactes. Une de ses premières paroles fut une interrogation. faite sur le ton de la menace :

- Lucy ?
- Nous la cherchons encore, balbutia Geneviève, éponvantée de la colère qui luisait dans le regard du malade.
 - Vous la cherchez?... qui la cherche?

 - Léon. - Où la cherche-t-il?
 - En Italie.
 - Niaiserie.
 - Comment? Pourquoi?
- L'Italie est le pays où l'on va se marier... religieusement... pour échapper aux lois françai-
- Eh bien?... puisque Lucy voulait échapper...
- Vous n'avez aucun jugement. La croyez-vous fille à tenir comme vous... qui êtes fanatique... aux mômeries de l'Eglise?...
- Mais... au Théâtre-Italien... Léon a trouvé une adresse à Venise...
- Fausse piste. Lucy est allée se marier dans un pays où la loi civile suffit.
 - Vous supposez donc?...
 - Allez la chercher en Angleierre.
 - Je vais écrire à Léon. - Yous perdez l'esprit.
 - Pourtant...
 - Avant que Léon ait reçu votre lettre...

- Je vais télégraphier.
- Avant qu'il soit revenu, Lucy gagne de l'a-
 - Alors, que faire ?
 - Partir vous-même. - Moi?
 - Sans doule. - Et Jeannine?
- Elle a sa nourrice, laquelle a bien suffi à l'élever, tandis que vous étiez, de longs mois, au lit.
- Aller en Angleterre ?... moi?... Jo n'oserai jamais, mon père.
- Pourquoi pas ? Vous êtes capable de voyager, j'imagine, aussi bien que toutes les femmes de votre âge.
 - Je n'ai jamais quitté Paris...
- Mais vous baragouinez l'anglais, ce me semble.
- Un peu.
- Excellente chose. Allez faire votre valise.
- Ainsi, vous voulez que je vous laisse soul?
- La cuisinière n'est point sotte: elle me
- Mais vous n'étes pas guéri.
- Je ne le serai qu'en retrouvant la fille rebelle.
- Et si je ne la retrouve pas... ne regretterez-
- vous pas d'avoir choisi une messagère si malhabile? - C'est vous qui regrettez d'avoir un service à

conduite de ses hommes d'Etat, a tout fait pour froisser les nations amies et ennemies. Elle a vu chaque jour augmenter davantage son impuissance, et il semblerait presque qu'elle a voulu se venger de cet amoindrissement évident de son prestige politique, par la malignité du langage et ses caprices.

» Des heures difficiles viennent maintenant pour la France, et jusqu'ici aucune puissance ne lui tend la main. On peut dire que la haine contre la France est devenue aujourd'hui une mode; on ressent cette haine instinctivement, sans la raisonner. sans la comprendre. On hait les Français actuellement, comme on haïssait autrefois les disciples de Loyola; on les hait, en résumé, parce qu'on éprouve le besoin de les hair. Et cet état des esprits, si regrettable qu'il puisse être, est la meilleure explication de la politique présente. Cette haine contre la France vaut plus, à elle seule, que mille Bismarks, quels que soient du reste les talents du chancelier pour parvenir à ce que cette haine se maintienne vivace et ne s'éteigne point.

» Bon gré, mal gré, il faut reconnaître que le vent souffle tout autre que favorable à la France. Comment fera-t-elle pour sortir du guépier dans lequel elle se trouve? Si les soldats turcs, unis à ceux d'Arabi, passaient de l'Egypte dans la Tripolitaine, et que, de là, ils invitassent les Français à sortir d'Afrique, quelle puissance européenne viendrait au secours de la France? Qui voudrait combattre, au prix de son sang el par le moyen de la presse, pour maintenir à la France le fruit de ses usurpa-

tions?

» Il nous paraît donc nécessaire de conclure que jamais, mieux qu'à présent, les circonstances n'ont été aussi propices à la Turquie pour reconquérir sa domination en Afrique, et à l'Allemagne et à l'Italie pour se venger des guerres que la France leur a fait subir dans le passé. »

Ainsi, l'Angleterre se servira de nous pour ses besoins; l'Italie se montre pleine d'ingratitude ; la Prusse nourrit bien quelques pensées noires contre nous; la Russie ne peut sentir notre République qui donne asile à tous les nihilistes; l'Autriche a assez à faire chez elle. Que nous reste-t-il donc dans le concert européen ?

Rien, rien, rien !!! et l'avenir est noir. On dit que le gouvernement italien va poursuivre le Pensiero pour son article odieux contre la France.

Panyre fiche de consolation, soyons-en certains !

Chronique générale.

SENAT. - Séance d'hier vendredi .- L'ordre du jour appelle la discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Labordère, ayant pour objet de modifier l'article 218 du code de justice militaire, en ce sens qu'il n'y aureit ni crime ni delit pour un militaire à refuser d'obeir à un ordre dont l'exécution serait un acte qualifié crime par la loi.

La commission conclut au rejet de la prise en considération.

M. Labordère s'étonne d'avoir à défendre sa proposition devant le Sénat renouvelé et devenu républicain. La question qui se pose est celle-ci : l'obéissance militaire a-t-elle ou non une limite?

L'orateur pense qu'il n'y a pas de loi qui puisse prescrire la désobéissance aux lois. Il cite particulièrement l'opinion de M. Carnot

et de M. Schælcher.

L'orateur prétend qu'actuellement le soldat qui n'obéit pas à un ordre illégal est condamné en vertu de l'article 248 du code de justice militaire, et que, s'il obéit, il est condamné en vertu des articles 59 et 60 du

Il est impossible de maintenir une pareille situation qui, selon lui, est immorale. Il faut faire disparaître l'équivoque d'une manière ou de l'autre.

Il termine en rappelant qu'en 4877 les hommes les plus éminents du parti républicain ont détourné les soldats de l'obéissance à leurs chefs.

M. le général Billot, ministre de la guerre, combat la proposition comme inutile, dangereuse et inopportune, comme avant pour but de changer les rôles et de placer le contrôle en bas. Elle serait la ruine de l'armée. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. Labordère insiste pour la prise en considération.

M. le géneral Chanzy combat la proposition, qui l'étonne, surtout venant d'un officier en activité de service. (Interruption à gauche. Tumulte prolongé.) Il votera contre la proposition.

La clôture est prononcée.

La prise en considération est rejetée par 242 voix contre 39, sur 234 votants. (Mouvements divers.)

Les dissentiments qui existaient depuis longtemps déjà dans le cabinet s'accentuent et menacent d'amener une crise ministérielle avant la séparation des Chambres.

Deux courants se manifestent dans le sein du ministère: l'un, dirigé par MM. Jules Ferry et Léon Say, est favorable à une politique d'intervention en Egypte; l'autre courant, suivi par MM. de Freycinet, Tirard, de Mahy, Cochery et le général Billot, est absolument hostile à tout projet d'interven-

Des discussions très-vives ont lieu chaque fois que le conseil se réunit, et M. Jules Ferry ne cache pas, dans un certain milieu, qu'il aura prochainement raison de la résistance de ses collègues et qu'il est prêt, en tout cas, à prendre la direction d'un nouveau cabinet.

D'autre part, on prête au Président de la République l'intention secrète de charger au contraire M. de Freycinet de la formation du nouveau ministère, si celui ci est contraint de se retirer.

A défaut de nouvelles exactes, des bruits

de toute nature circulent sur la stabilité ministérielle et les projets que l'on prête aux divers ministres.

On dit que MM. de Freycinet, Varroy et le général Billot seraient d'avis de retirer la demande de crédits, mais que leurs collègues des finances, de l'instruction publique et de la marine s'y opposent formellement; de là l'intention de démission prêtée à M. de Freycinet.

La République française se demande pourquoi les choses vont mal en Orient. Après avoir marement réfléchi, elle a découvert deux causes: la première, - nous la connaissions déjà. — c'est que M. Gambelta n'est plus à la tête du gouvernement ; la seconde cause est moins connue en général : c'est que nous vivons encore sous le régime du scrutin d'arrondissement ! Nous n'inventons rien; ce point de vue original est développé dans un article qui s'étale à la première page du journal.

Les véritables causes de la guerre d'Egypte. - Lord Granville rejette toutes les responsabilités de la guerre en Égypte sur M. Gambetta et l'occupation tunisienne. Il affirme que sans la haine et le fanatisme soulevés par l'expédition tunisienne, il n'y aurait eu ni parti militaire ni parti national en Égypte, ce qui force aujourd'hui l'Angleterre à déclarer, malgré elle, la guerre à Arabi-Pacha.

M. Gambetta, pendant le deuil qui l'a conduit à Nice, s'est fait rendre compte télégraphiquement de tout ce qui se faisait au Parlement au sujet des affaires d'Egypte. Deux fois par séance, il avait une dépêche qui l'informait des moindres incidents de la Chambre. L'un de ses secrétaires, M. Auroux, avait été chargé de ce service de transmission.

On lit dans le Progrès militaire, à propos de l'expédition projetée :

« On commencera par une brigade d'infanterie de mariue; on continuera par deux brigades empruntées à la Tunisie, et on finira forcement comme au Mexique par y envoyer quarante mille hommes. Quand on n'a à mettre en ligne que des effectifs comme ceux que le gouverneur de Paris a présentés à la revue de Longchamps, un pays qui a souci de sa sécurité ne se jette pas tête baissée dans une aventure dont le dénouement peut se produire ailleurs qu'au Caire. Les encouragements que l'Allemagne nous prodigue doivent être pour le gouvernement un salutaire avertissement. »

M. le Président de la République a reçu, en audience particulière, M. Vérard de Sainte-Anne, administrateur-directeur de la Compagnie du chemin de fer à ciel ouvert, au détroit de la Manche.

rrappe de la précision et de l'importance des faits qui lui étaient exposés, le Président de la République a charge Marke Pittié de suivre l'étude de cette que intéresse si vivement la France el pose aux plus chères préoccupation

L'Evénement remarque qu'on ne s'empêcher de sourire quand on les changements que le temps amèr

En 1870, MM. Léon Gambella et la forme d' Ferry propossient au Corps législatif la met ne la blissement de la mairie de Paris.

» En 4882, les mêmes MM. Léon Gu betta et Jules Ferry combattent celle rest

L'Evenement ajoule:

« Les futures élections générales à par ANGLET auront pour platform le mairie centrale, dice re de même que, dans les départements, et angla se feront sur la question de la paix oud

AFFAIRES D'EGYPTE

Une grande activité règne ce malind rhédive. les lignes d'Arabi; on croit que ses son Si l'on

Les Angleis occuperont le tort de la des an bebe, près de Mex, parce que des émissipalide que d'Arabi ont été vus dans les villages en pou la nant ce fort; ils occuperont également, préen. route longeant le lac Mareotis.

L'amiral Seymour, dans une lettre a sée au Khédive, dit que les Anglais na nacent nullement la liberté et la religio l'Egypte, qu'ils veulent seulement rel l'autorité du Khédive et maîtriser la reties que

Alexandrie, 28 juille fournir. Le bombardement d'Aboukir a ajourné.

Deux delégués qui devaient venir du la l'Angleter

avec Monbarek et qui furent retenus rait se le vrospérit on croit qu'ils sont porteurs de propartions de la part d'Arabi. Monbarek sent ordre de toujours, dit-on, croire à la possibilité de uter le comparation. arrangement basé sur la soumission de disposition rabi.

Egypte.

entrait

aucase.

ALLEM

promis i

aucune

Egypte,

lard la T

m guera

Prem

1. B

Chevaux

en Fran

second !

sionne. 74 kil. 4

Topt ch

Courses 2 kil. file

Ismallia, 28 juille. Tout est calme sur les bords du canal. M. de Lesseps est revenu à Ismailie, ournaux suite d'un désaccord de la Compagnie an Vienne, de Anglais, qui n'observent pas le represente de la Compagnie de Vienne, de la Compagnie de Vienne de Vienne de la Compagnie de Vienne de Vienne de Vienne de la Compagnie de Vienne de la Compagnie de Vienne de ments de la Compagnie.

Londres, 27 juillel Le Daily News dit que la tendance no velle de la Turquie à s'associer aux vues la Conférence n'influera nullement sur l dispositions arrêtées en vue des troupes. ment l'E glaises.

Les soldats turcs n'en seront pas mois parfaitement accueillis lorsqu'ils arrivell sur les bords du Nil pour remplir les com tions mentionnées dans la note identique

En attendant, les troupes anglaises " cheront de l'avant comme si la Turquis al

- Vous me jugez mal.

- Votre hésitation, vos objections vous trabissent.

- C'est que Léon vous a confié à mes soins et je redoute ...

- Si Loon est votre mestre, je suis le sien, moi. Où que je vous envoie, il n'a pas le droit de fermu-

- Soit, je pars, puisque vous l'ordonnez. Placial, demeuré muet pendant cette discussion

rapide, s'approcha du vieillard. - Acceptez-moi pour messager, monsieur, dit-

il, à la place de ma cousine; j'espère que mon activité remplacerait ce qui me manque sous le rapport de la connaissance de la langue.

Soulevé sur ses coussins, le coin des lèvres plissé par un sourire ironique, le vieillard enveloppa d'un regard méchant les deux cousins penchés vers lai.

- Je ne doute pas, fit-il d'une veix âpre, du plaisir singulier que vous auriez à être agréable à votre cousine Geneviève. Bien aveugle serait celui qui ne remarquerait pas le zèle de votre deveuement et la chaleur de voire amilié...

- Alors, monsieur, accordez-moi ce que je solficite de votre confiance, interrompit Placial pour couper court à l'étrange façon dont cet homme indéchiffrable soulignait sa phrase à deux tran-

- Pardon, monsieur, reprit M. Bourgeal; pi Geneviève ni mei n'accepterait votre offre chevaleresque; il est des convenances qu'il faut savoir garder. Les affaires intimes de ma maison ne peuvent être remises à des mains étrangères.

- Placial n'est pas un étranger pour vous, s'écria la jeune femme, toujours entraînée par son besoin de vérité, de justice; il a veillé près de vous, avec moi, pendant les heures terribles que vous venez de traverser.

Le regard du vieillard se fit plus ironique encore.

- Ah! vraiment!... monsieur Molins a veillé avec vous... près de mon chevet? Voyez l'ingratitude que produit la flèvre, monsieur: si l'on ne m'avait averti de cette nouvelle marque de sympathie donnée à ma garde-malade, je courais risque de l'ignorer... et de priver mon fils, à son retour, du devoir de vous en remercier.

Sans saisir ce que ces paroles offraient de méchanceté mielleuse, Geneviève s'en sentit froissée; mais Placial, plus clairvoyant, ne lui laissa pas le temps de s'y appesantir.

- Ceci n'est rien, monsieur, et ne vaut pas un remerciement. Permettez-moi de vous être plus effectivement utile... et, muni de vos instructions, je me mettrai sur l'heure à la recherche de Mu-

- Laquelle vous rirait au nez, monsieur Molins, si vous aviez la chance de la rencontrer. Qu'êtesvous pour elle, je vous prie?... et de quelle autorité pèseriez-vous sur ses décisions?

- Seulement de l'autorité dont vous pouvez m'investir, monsieur, par une lettre, par vos pleins pouvoirs.

- Allons donc !... Rtes-vous seulement majeur ?...

- Oui, monsieur, mais ma cousine n'est point plus âgée.

- Oh! je sais... je sais que vous êtes deux compagnons de berceaux et de lisières!... mais Geneviève est la femme de Léon. Ce qu'on peut refuser net à un étranger, s'accorde, ou tout su moins se discute, en présence d'une belle-sœur.

- Refléchissez pourtant, monsjeur, qu'une jeune femme, scule dans Londres, sans protection, court des dangers...

- Elle s'adressera à notre consulat.

- Si je me permets d'insister, monsieur, c'est que la prudence me paraît nécessiter le retour de mon consin Léon avant d'exposer Geneviève à des aventures de voyage.

- N'en prenez pas souci. Voici des explications bien longues.

- Et qui vous fetiguent, intervint Geneviève. Voyons, reposez-vous... voilà la flèvre qui vous reprend.

- Votre attitude suffirait à me la donner.

_ J'obéis.

- C'est-à-dire que vous allez obéir. You prenez le temps!

Il étendit les bras avec explosion : - Mais allez donc!... allez donc!... del

heure, il vous faut être en route, je le reul Le docteur Cottel entraît en ce moment. Placial espérait trouver en loi un auxiliaires

venue le réjouit visiblement; mais le malade, s une volubilité singulière, développa saus férir le projet dont il exigent l'immédiate ext Le docteur Cottei, qui l'écoutait dans la pl tion.

sérieuse attention, pesa probablement les résultantes le plus à redouter, soit qu'on cédât, soil qu' résistat aux volontés inflexibles de cet homme. La résistance lui parut devoir présenter plus

dangers. On ne le consultait même pas, tant l'or nipotence du vieillard admettait mal que jugerend quelconque dans ses affaires privées ; on lui rece tait un incident, voilà tout.

Et le seul récit des lantours appendes à la volonté mettait à ses jones blémes l'ardeur d' CLAIRE DE CHARDENESS. flèvre croissante.

(A suivre.)

— Le ministère avait pour faire voir le tour à la Chambre. D'abert, es Goblet.

- Oui, mais la muscade n'a pas passé.

environ

francs, de l'Ou kil. de c

Rogag

nii fail part à personne de ses intentions.

Le Sultan a recu de tous les ambassadeurs, le conseil d'envoyer trente exception. le conseil d'envoyer trente hommes en Égypte. Les explications de l'est convaince le prince de Bismark et le prince de Bismark et le prince karnoly que l'Angleterre veut tout année karnoly que l'Angleterre veut tout amplement s'emparer de l'Egypte sous la simplement s'emparer de l'Egypte sous la simplement protectorat et que M. de Freyeimet ne risquera pas une guerre pour l'en appêcher.

ÉTRANGER

Angleterre. — Le Times revient sur son plais en Egypte.

In anglais en Egypte.

In est pas étonnant, dit-il, que la définion d'une politique forte et intelligible en
gypte soit tombée comme une douche sur

monde politique.
Nous avons le droit de rechercher ce qui ésultera des efforts que nous faisons pour délivrance et la régénération de l'Egypte number temps que pour la restauration du la line et dire.

Si l'on veut arriver à un règlement durale des affaires d'Egypte, il faudra l'appuyer de la grauelque chose de plus stable et de plus missir olide que la chimérique autorité du Sulles an ou la futile approbation du concert eu-

Si nous retournons à Alexandrie et au Me, ce doit être avec l'intention de rétamet de protéger le bien commun de l'Eu-

eligio II n'est possible de rétablir un gouvernent ret pent civilisé en Egypte qu'avec des garanlat dies que ni le contrôle des deux puissances ni le concert européen ne sont capables de fournir.

Nous avons de fortes raisons de croire que sous un gouvernement semblable à celui que l'Angleterre à donné à l'Inde, l'Egypte verait se lever pour elle une nouvelle ère de prospérité, d'ordre et de civilisation. Et wisque nous avons entrepris de rétablir ordre dans ce pays, nul ne peut nous disputer le droit de prendre pour l'avenir des lispositions en vue du gouvernement de l'Egypte,

Russie. — Armements de la Russie. — Les curnaux de Londres publient des avis de vienne, en date du 26, portant que le gou-rernement turc à appris que la Russie concentrait des forces considérables dans le Caucase.

ALLEMACNE. — Le chancelier allemand a promis à la Porte d'intervenir énergiquement si l'Augleterre veut occuper indéfiniment l'Egypte, mais il a posé cette condition sine que non: c'est que le Sultan envoie des troupes.

ITALIE. — M. Mancini ne s'opposera en aucune façon à l'occupation anglaise de l'Egyple, ce qui crée un précédent de plus avec celui de la Tunisie, pour occuper plus la Tripolitaine. C'est en vue de cette destablité que l'Italie fait des préparatifs la guerre.

Aronique Locale et de l'Ouest.

Courses de Saumur.

27 ET 29 AOUT 1882.

Premier jour de courses Dimanche 27 août.

men: 2,000 fr., donnés par l'État, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en Prance. — Entrée: 50 fr., moîtié forfait ail et déclaré. — La moitié des entrées au acond après que le troisième aura retiré la recond après que le troisième aura retiré la reconse aux nés das et au-dessus, 76 kil. — Les cheda l'Ouest ou du Midi, et y ayant résidé kil. de décharge. — Distance: 2,000 mètres environ.

Rossements le mardi 8 août, avant quatre heu-

res du soir. — Déclaration de forfait le mardi 22 août, avant quatre heures du soir.

2º Poule de Hacks plate (gentlemen): 500 fr., pour chevaux de toutes espèces, servant bonà fide depuis le 4º janvier 1882 de chevaux de chasse, d'arme ou de promenade, et n'ayant pas couru depuis cette époque dans des courses autres que celles réservées aux hacks. — Entrée: 50 fr. Le second recevra 150 fr. sur les entrées et le troisième retirera la sienne s'il y a plus de quatre partants. — Poids: demi-sang, 65 kil.; pur sang, 72 kil. — Les chevaux ayant gagné une course publique prendront 3 kil. de surcharge. — Distance: 1,700 mètres environ.

Les engagements seront reçus jusqu'au mardi 22 août, avant 6 heures du soir, chez M. E. Proust, 23, rue de Bordeaux, Saumur.

3° Steeple-Chase militaire (1° série): Un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service, trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, et n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chases militaires. — Poids commun: 75 kil. Les chevaux de pur-saug porteront 5 kil. Les chevaux de pur-saug porteront 5 kil. de surcharge. Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 1° série portera 3 kil. de surcharge; de deux de ces courses, 5 kil. — Distance: 3,000 mètres environ. — Parcours spécial.

Engagements jusqu'au mardi 22 soût, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, Paris.

4° Steeple-Chase militaire (2° série): Un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'État. — Poids commun: cavalerie de réserve, 77 kil.; cavalerie de ligne et artillerie, 75 kil.; cavalerie légère, autres armes et service, 72 kil. Les chevaux de pur-sang de cette catégorie, à quelqu'arme qu'ils appartiennent, porteront 77 kil. Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 2° série portera 3 kil. de surcharge; de deux steeple-chases, 5 kil. — Distance: 3,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 22 août, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, Paris.

5° Steeple-Chase militaire (4" série): Un Objet d'art, pour MM. les officiers d'instruction et officiers-élèves de l'École de Saumur, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service, trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, et n'ayant jamais gagné une course publique à obstatacles autre que les steeple-chases militaires. —Poids commun: 75 kil. Les chevaux de pur-sang porteront 5 kil. de surcharge. Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 1" série portera 3 kil. de surcharge; de deux de ces courses, 5 kil. — Distance: 3,000 mètres environ. — Parcours spécial.

Engagements jusqu'au mardi 22 août, avant midi, chez M. Guillemet, 3, rue Royale, Paris.

6. Prix du Chemin de fer (steeplechase à réclamer): 1,200 fr., dont 500 fr. offerts par la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans et 700 fr. par la Société des Courses. 4,000 fr. et les entrées au premier, 200 francs au second, pour tous chevaux à réclamer pour 7,000 fr. — Entrée: 50 fr. — Poids: 4 ans, 72 kil.; 5 ans et au-dessus, 76 kil. — Le cheval qui sera mis à réclamer pour 5,000 fr. recevra 2 kil. de décharge; pour 4,000 fr., 4 kil.; pour 2,000 fr., 6 kil. En outre, les chevaux de demi-sang recevront 4 kil. et les gentlemen 3 kil. En aucun cas, le poids ne pourra être inférieur à 60 kil. — Distance: 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

Rugagements jusqu'au mercredi 16 août, avant midi, 3, rae Royale, Paris.

Lundi 28 août

GRAND CARROUSEL Donné par l'École de cavalerie.

Deuxième jour de conrses.

Mardi 29 août.

gement (3° série): 3,000 fr., offerts par la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un handicap de 10,000 fr., un des prix de série donnés par la Société dans les départements, ni une

course à Paris ou à Chantilly. — Entrée: 50 fr. — La moitié des entrées au second. — Distance: 2,000 mètres environ. — Poids: 3 ans, 54 kil.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans, 64 kil. 6 ans et au dessus, 65 kil. 4/2.

Engagements jusqu'au mardi 8 août, a 4 heures du soir, 1 bis, rue Scribe, Paris.

2º Prix de Saumur (handicap):
3,000 fr., dont 2,000 donnés par la ville de Saumur et 4,000 fr. par la Société des courses, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Entrée: 450 francs, moitié forfait s'il est déclaré. La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. Tout gagnant après la publication des poids portera 2 kil. de surcharge. — Distance: 2,200 mètres environ.

Engagements le mardi 8 août, à 4 heures du soir. Publication des poids le mercredi 16 août, à

midi.

Déclaration des forfaits le mardi 22 août, à 4 heures du soir, 1 bis, rue Scribe, à Paris.

3° Steeple-Chase militaire (1resérie): Un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service, trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, et n'ayant jamais gagné une course publique à obstacles autre que les steeple-chases militaires.

— Poids commun: 75 kil. — Les chevaux de pur-sang porteront 5 kil. de surcharge. Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de tre série portera 3 kil. de surcharge; de deux de ces courses, 5 kil. — Distance: 3,000 mètres environ. — Parcours spécial.

Engagements jusqu'au mardi 22 août, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, Paris.

4° Steeple-Chase militaire (2° série): Un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. — Poids commun: cavalerie de réserve, 77 kil.; cavalerie de ligne et artillerie, 75 kil.; cavalerie légère, autres armes et service, 72 kil. Les chevaux de pur-sang de cette catégorie, à quelqu'arme qu'ils appartiennent, porteront 77 kil. Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 2° série portera 3 kil. de surcharge; de deux steeple-chases, 5 kil. — Distance: 3.000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 22 août, avant midi. chez M. Guillemot, 3, rue Royale, Paris.

5° Course de Haies (handicap): 1,000 fr., offerts par la Société des courses, pour tous chevaux. — Entrée: 400 fr., forfait 25 fr. La moitié des entrées au second. Tout gagnant après la publication des poids portera 3 kil. de surcharge. — Distance: 2,500 mètres et 6 haies environ.

Engagements jusqu'au mercredi 16 août, avant midi, 3, rue Royale, Paris. Publication des poids le jeudi 17 août, à midi.

6° Prix du Conseil général (steeplechase handicap): 2,000 fr., dont 4,200 fr. offerts par le Conseil général de Maine-et-Loire, et 800 fr. par la Société des courses, pour tous chevaux. — Entrée: 400 fr., moitié forfait s'il est déclaré. Tout gagnant après la publication des poids portera 3 kil. de surcharge. Les gentlemen recevront 3 kil. de décharge. Le poids minimum ne pourra être, en aucun cas, inférieur à 60 kil. — Distance: 4,000 mêtres et 20 obstacles envi-

Engagements jusqu'au mercredi 16 août, à midi, 3, rue Royale, Paris.

Publication des poids le jeudi 17 août, à midi. Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 24 août, à midi.

CONDITIONS GÉNÉRALES. — Les courses de Saumur sont régies par le Code de la Société d'Encouragement et par le règlement de la Société des Steeple-Chases de France.

G. LE BRECQ, Ct de Bellegarde, Vto de Piolant.

Le secrétaire, E. Proust.

Commission administrative.

Présidents honoraires: M. le Préfet de Maine-el-Loire, M. le Sous-Préfet de Saumur, M. le Colonel commandant l'École de cavalerie, M. le Maire de Saumur.

MM. G. Le Brecq, président; E. Proust, secrétaire-trésorier; Picherit-Château; P. Bréchignac; G. Guinebert; C. Raguideau; M. Lancement; Ardouin; de Bellegarde, commendant, vice-président; Vte de Piolant, capitaine-instructeur; L. de Cahouet, capitaine-instructeur.

Institution Saint-Louis.

La distribution solennelle des prix à l'Institution Saint-Louis de Saumur aura lieu mercredi 2 août, à une heure après midi, sous la présidence de Me l'Évêque d'Angers.

SQUARE DU THÉATRE.

Musique Municipale de Saumur Directeur: M. Meyer.

Concert du Dimanche 30 juillet 1882, à 8 heures 1/4 du soir.

Programme.

1. La Galère, marche.

2. Cavatine de Rossini.

3. Le Tour du Monde, valse.

4. Les Diamants, fantaisie.

5. Allegro militaire.

TERRIBLE ACCIDENT DE MACHINE.

Un terrible accident est arrivé samedi dernier à la ferme de la Mustière, commune de Coron, canton de Vihiers.

M. Durand, fermier, battait de l'avoine à l'aide d'une machine; son fils Henri, âgé de 45 ans, conduisait les chevaux qui faisaient marcher cette machine.

Tout d'un coup, sans qu'on pût s'expliquer comment, le bas de son pantalon ayant été saisi, le malheureux jeune homme eut le pied gauche engagé sous l'arbre de couche, la jambe suivit bientôt dans l'engrenage, et quand M. Durand père eut pu arrêter la machine, la jambe était affreusement mutilée jusqu'au haut de la cuisse.

L'amputation a été faite par M. le docteur Mary, de Vihiers, aidé de deux de ses confrères, les docteurs de Martigné-Briand et de Nucil-sous-Passavant.

L'état du jeune Durand paraissait déses.

Les officiers supérieurs italiens désignés pour assister à nos grandes manœuvres

d'automne arriveront prochainement. Ce sont: le général-major Caccialupi, les colonels Marchesi, de Pierantoni et le major Arinari de Bernezzo.

On annonce le mariage de M. Auguste de Vesins, sous-lieutenant d'infanterie, fils du marquis Alexis de Vesins et de la marquise, née Oudinot de Reggio, avec M¹⁰ Elodie de la Mazelière, fille de M. le marquis de la Mazelière et de M²⁰ la marquise, sa veuve, née de Rougé.

LOUDUN.

M. Mayenobe, percepteur des contributions directes à Venizy (Yonne), a été nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement de Loudun (Vienne), en remplacement de M. Tourneux, nommé receveur particulier à Châtellerault.

Luçon.

Les courses de Luçon, qui ont eu lieu dimanche dernier, ont occasionné un accident assez grave. Un jockey du nom de Kalley (Alfred), âgé de 29 ans, originaire de Montde-Marsan, a fait une chute en franchissant un obstacle dans une course de haies, et s'est fracturé la clavicule droite et enfoncé trois côtes. Il a reçu immédiatement les soins de M. le docteur Choyau. On pense que sa vie n'est pas en danger. [Publicateur.]

Grand-Théâtre d'Angers Direction G. Pellin et P. Serin.

Lundi 31 juillet, à 8 heures.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DONNÉE PAR

M^{me} Sarah BERNHARDT Ex-sociétaire de la Comédie-Française.

La Dame aux Camélias, Pièce en 5 actes, de M. Alexandre Dumas,

Mme Sarah Bernhardt (Mme Damala) jouera le rôle de Marquerite Gauthier.

ole de Marguerite Gauthier.

M. Damela, Armand Duval.

M. Dieudonné (du Vaudeville), Duval père.

M. Dieudonne (du Vaudeville), Duval père Mile Mary Julien (du Gymnase), Olympe. M^{me} Delessart (des Variélés), Nichette.

Prix des places: Loges, Balcon, Fauteuils, 12 fr.—Baignoires, 9 fr.—Stalles d'orchestre, 7 fr.—Secondes de face, 5 fr.—Secondes de côté, Parterre, 4 fr.—Troisièmes, 1 fr. 50.—Quatrièmes, 75 c.

Valours au comptant. Dern			Valeurs au comptant Der		Clotur" préc ^{te}	Valeurs au comptant.	Dernies cours.	r. Clôtur* précie	
3°/	60 111 45 65 115 25 507 50 506 5 512 50 5340 7 1040 8	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 d	Nord	50 25 50 	1985	OBLIGATIONS Dép. de la Seine, emprunt 1857 Bons de liquid. Ville de Parls. Obligations comminales 1879. Obligat. fonclères 1879 3 °/». Est Midi Nord Orléans	520 440 434 5 367 367 371 7	230 p 519 n 6 440 0 0 434 p 9 367 p 9 369 a 5 372 n 0 367 n)) D D D D D
Crédit mobilier , 485 Est	# 487 50 # 740 # # 1635 #)))))))))))))))))))	- 1869, 3 % 400 - 1871, 8 % 387 - 1875, 4 % 51!	50	387 50 D	Ouest	368 367	369 a 369 a	n n

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLEARS, DEPARTS DE SAUMUR VERS ARGERE DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS Le train partant d'Angers à 5 heures 35 Saumur à 6 heures 56.

Étude de M. MÉHOUAS, notaire à Saumur.

AVENDRE

UNE TRES-JOLIE MAISON DE MAITRE Nommée LABRARDAYE,

Située commune de Vivy, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres des Deux-Sœurs, 500 mètres de la gare pro-jetée du chemin de fer de Saumur à Baugé, et 10 kilomètres de Saumur.

Cette maison est composée au rezde-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, ecurie, remise, hangar et sellerie; au 1er étage, six chambres et mansardes; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douve; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 85 centiares.

S'adresser, pour traiter et pour avoir des renseignements : à Me Mú-HOUAS, notaire à Saumur; à MM. Simon, propriétaire à Boce, et Grif-FATON, expert à Beaufort.

Étude de M. MEHOUAS, notaire à

A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiatement,

UNE MAISON Cour et dépendances.

Située à Saumur, rue de la Grise, nº 2, Appartenant à M. Duval.

S'adresser à Me Mehouas, notaire.

AVENDRE UNE MAISON

Avec jardin et dépendances Située à Saumur, rue de la Croix - Verte.

S'adresser à M. Manouas, notaire.

Etude de M. LAUMONIER, notaire a Saumur.

A VENDRE

MAISON rue des Pauvres, à Ba-gneux, avec JARDIN et ENCLOS, contenant 55 ares.

S'adresser à Mo Laumonier. (349)

A VENDRE

BELLE PROPRIÉTÉ D'AGRÉMENT

Située à Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

Cette propriété, d'une contenance de six hectares renfermes de murs, comprend:

Belle maison d'habitation, servitudes, chalet, quatre hectares de vignes; prairies, plusieurs sources ali-mentant une pièce d'eau, au mi-lieu une île dans laquelle il y a un salon formé par des marronniers.

S'adresser à Me Girault, notaire à Bourgueil.

A ILOUDEDER

PRESENTEMENT.

ÉCURIE, REMISE ET GRENIERS

S'adresser rue de la Tonnelle, 19, (423)

Etude de Mº HACAULT, notaire à Montrevil-Bellay.

VENTE

Aux enchères publiques PAR SUITE DE DECES

Le dimanche 6 août 1882 à midi

Au Coudray-Macouard, dans la maison où est décédé M. Vaugondy, ancien boulanger,

Par le ministère de M. HACAULT. notaire à Montreuil-Bellay:

1. Du fonds de boulangeric de M. Vaugondy, avec ses ustensiles, un cheval et une carriole;

De la récolte en avoine de printemps de 22 ares de terre, au champ de la Lande, et de 5 ares de terre, aux Malaquets, le tout situe commune du Coudray - Macouard;

3. Et d'un bon mobilier comprenant notamment : trois bois de lit, couettes, deux armoires en noyer, tables, pendule, buffet, huche, vais-selle, linge, effets à usage d'homme, futailles, bouteilles vides et autres bons objets. Le tout dépendant de la succession

de M. Louis Vaugondy, boulanger, décédé au Coudray-Macouard. On paiera 10 0/0 en sus du prix.

S'adresser, soit à Mae veuve VAU-GONDY, au Coudray-Macouard, soit à M. HACAULT, notaire.

A VENDRE

PRESENTEMENT

Maisons

A Beaulieu, commune de Dampierre.

S'adresser à M. Joseph Schretten-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

A VENDRE

A LOUER OU A ARRENTER Pour se retirer des affaires

UNE FABRIQUE DE POTERIE

ET CAILLOUX

Bien achalandée et en bon état Belle position avantageuse, bien située, A SAUMUR (Maine-et-Loire);

MAISON TRÈS-SPACIEUSE

Dans laquelle s'exploite cette industrie.

Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait être divisée. - Affaire avantageuse. - Grande facilité de paiement.

S'adresser, pour les renseignements et traiter, à Saumur, à M. Coulon, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, 7, et à M° Brac, notaire.

CHAUSSURES

MAGASIN parsaitement installé et en pleine exploitation,

A CIDIDIDIR

A Cholet, rue Nationale, 70.

2 magasins au rez-de-chaussée. -1 et 2º étages. On cèderait la maison sans les mar-

chandises, ou les marchandises sans la maison. Bourjuge, rue Lenepveu, Angers.

UNE FEMME de ménage et cuisinière demande un emploi. S'adresser av bureau du journal.

Après décès

Le dimanche 27 août 4882, et jours suivants, à midi, M° VERNEAU, notaire à Vernoil, et Me CAILLEAU, notaire à Longué, assistés de Me BEDANE commissaire-priseur à Angers, expert, procèderont au Château de Jalesnes, commune de Vernantes, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M. le Marquis DE MAILLÉ LATOUR LANDRY.

Etudes de M. VERNEAU, notaire à Vernoil, et de M. CAILLEAU.

notaire à Longué.

VINTE MOBILIERE

On vendra tous les mobiliers dépendant de la succession.

Pour les détails, voir les placards affichés.

ORDRE DE LA VENTE

Les jours indiqués ci-dessous seront consacrés à la vente d'objets spéciaux.

On vendra:

Le lundi 28 août, les voitures et les harnais :

Mardi 29 août, les orangers, citronniers et les plantes des serres ; Mercredi 30 août, les billards et accessoires ;

Samedi 2 septembre, l'argenterie, dont l'exposition aura lieu, au Château de Jalesnes, les mercredi 30 août, jeudi et vendredi ter septembre, de 9 à 40 heures du matin;

Le landi 5 et mardi 6 septembre, les ornements d'église, le mobilier de la chapelle, la bibliothèque et les armes;

Le mercredi 9 septembre, le bois de chauffage et le vin.

Les autres jours, il ne sera vendu que les objets mobiliers, tels que : literie, linge, vaisselle, etc.

On terminera par la vente des meubles meublants.

Nota. - Pour plus amples renseignements, s'adresser soit auxdits notaires, soit à Me BEDANE, commissaire-priseur à Angers, place Fal-

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Laureat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandes sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Thés

CHOCOLAT

Vanille

Qualité supérieure

GUERIN-BOUTRON

Sante: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. - Vanille: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THES NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte. A SAUMUR, chez MM. TROUVE, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, negociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

MALADIE INQUIETANTE ET GENER

tion d'une teinte verdatre. Le mais en le cette passées la plupart dans l'insomnte soulagent passées la plupart dans l'insomnte soulagent pas. Il devien nere passées la plupart dans l'insomnte soulagent pas. Il devien nere part. Lorsqu'il se leve subilieme éprouve des vertiges; il est, eu généralement constipé et souffe hémorrhoides, sa peau est seche et par moment, le sang devient épar moment, qui laissent dans la bonce goût quelquefois amer et quelme douceatre; les palpitations de cour fréquentes, la vue s'anfalbit, et liytai jours des taches devant les veux le ces symptômes se présentent ion abon on prétend qu'un tiersde la populaies est atteit sous une forme ou sou autre. Les hemmes de l'art se sont sont en temps de la rate, etc., mais aucun de leux de traitements n'a obtenu de succes. Se les Pilules Suisses ont eu conten affections un succès qui ne ses junt démenti; elles guérissent radicaem dementi; elles guérissent radicaem de mention de leux de traitements n'a obtenu de succes se les plus de l'extre de l'extre de l'extre de l'ex

tous

nail les

e nous

Anglet

nglais.

Tel er

qui n'a

o'il n'e

sous de

la pos

seuls or

tre ces e

Boarge

lade, p

a celui

s'il ce

acheve

Il aj

Léon P

ailleur

h vôli

sentez

ami cr

Ca

à bier

otile.

En vente dans les Pharm'e au prixée 1'50 htt d'avoir Dépôt à Saumur, chez M. Normandus aissior

J.-A. FRESCO Chirurgien - Dentiste de Londres,

de chirurgie et prothèse dentaire, le saint-Jean, no 16, maison Epages où il se trouvera le vendred d'avail gamedi de chaque sei Cabinet à Angers, 26, rue Les

LE JOURNAL DES CAMPAGN

Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAND

& fr. par an.

Le Journal des Campagness meilleur marché et le plus marché toutes les publications spéciales de que aumero contient un article tant les principaux faits de la semil de nombreux articles et notes se coles, horticoles et de jardinage jurisprudence rurale des recelles giéniques et d'économie domesiques et d'économie domesique le cours détaillé des prainsi que le cours détaillé des prainsi que le cours détaillé des prains deurées, la cote des valeurs de la cote de la cot bourse, etc., etc. Envoi gratuit de numéros span

mens, sur demande.

Administration: 18 rue Dauphini INCONTINENCE DURINE

Guérison par le traitement du decret BEAUFUME, de Châteaurout Traitement gratuit pour les pauves

Saumur, imprimerie P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Certifie par l'imprimeur soussigné.